

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 668

Artikel: La dernière étape des rentiers AVS
Autor: Gilliand, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grandeurs et servitudes de l'invention

La récession économique a, au moins, un mérite: la revalorisation de l'invention. Y a-t-il aujourd'hui plus ou moins de matière grise au travail qu'il y a vingt ans? On ne le sait. Mais la valorisation de l'innovation n'a jamais été aussi forte.

On a connu le symbole, revendiqué par le capitalisme dynamique, du petit cireur de chaussures, accumulant ses premiers fonds propres qui allaient le conduire à une fortune plus grande que les plus grands gratte-ciel. Avant déjà, paternaliste et XIX^e, la France, jusque dans ses livres scolaires, avait popularisé la figure de l'apprenti banquier ramassant une épingle dans la cour, vu par le patron et, pour cette bonne conduite, engagé.

Une critique de gauche dénonçait ces images d'Epinal, cette saint-sulpicerie capitaliste.

Ce qui, au niveau de la symbolique, marque le tournant, c'est que se crée, aujourd'hui et à gauche cette fois, l'imagerie du génial petit inventeur.

Le génial petit inventeur (rien à voir avec le concours Lépine) a eu l'imagination et le savoir-faire pour mettre au point un produit. Mais il n'a pas d'argent. Et les banques ne prennent pas de risques. Comment faire pour que l'histoire finisse bien?

Cette image répond à plusieurs besoins: souligner la spontanéité créatrice, qui dépasse l'organisation des sociétés à pignon sur rue, à pignons en atelier et à poignon. Montrer le pouvoir de l'argent, tout en soulignant qu'il se refuse parfois aux plus méritants.

Voilà pour la symbolique. Révélatrice d'une nouvelle sensibilité.

Cela admis, un vœu, naïf: qu'on recense, ou produise des études sérieuses sur l'invention. Simple échantillonnage de questions:

— qu'est-ce que l'invention? la mise au point artisanale d'un produit de petite série et de haute qualité n'est pas du même type que la création de quelque chose qui jusqu'ici n'existait pas;

— la capacité d'invention n'est pas de même nature que la capacité d'adaptation, par exemple d'une petite entreprise, à des demandes nouvelles;

— combien d'inventions de différents types recensées sur dix ans; analyse des brevets déposés;

— enquête statistique auprès des banques: combien de refus? analyse des conséquences de ces refus;

— combien de demandes d'argent pour la mise au point d'un procédé? combien pour sa production?

— inventions pour marché intérieur, inventions exportables;

— la commercialisation n'est-elle pas plus importante que l'invention même? quelles structures d'aide à la commercialisation?

— combien d'inventions dans les techniques de pointe, combien dans les domaines traditionnels? combien par autodidactes? combien par «grosses têtes» universitaires?

Le retournement de la sensibilité, une bonne chose. Mais en rester là, c'est de la pensée magique.

Or, il faut bien constater que les analyses sérieuses manquent terriblement pour préparer des mesures efficaces.

Si elles existent, envoyez les adresses utiles.

La dernière étape des rentiers AVS

«Un pour tous, tous pour un»: sous ce titre, depuis plus de deux ans, nous ne cessons d'affiner le portrait économique et social des rentiers AVS en Suisse. En un premier temps sous forme de rectifications d'un travail commandé par le Fonds national de la recherche scientifique à W. Schweizer («Die wirtschaftliche Lage der Rentner», Haupt 1980): les vices de méthode et les erreurs commises, rappelez-vous, allaient toutes dans le même sens, présentant une situation beaucoup plus favorable qu'elle ne l'est en réalité. Puis, à partir des données retravaillées, sous forme d'un nouveau constat, indispensable et urgent¹.

Dans la somme de référence parue à la fin de l'année dernière «vieillir aujourd'hui et demain»,² il était possible, déjà, à travers plusieurs articles, de se faire une idée plus précise des perspectives économiques et sociales de la population âgée.

Ce printemps prochain, Pierre Gilliard publiera une étude réanalysant tout le matériel statistique réuni par W. Schweizer. Son titre: «Rentiers AVS: une autre image de la Suisse». A la clef, des renseignements utiles à la compréhension des disparités économiques et à l'élaboration d'une politique sociale digne de ce nom.

En avant-première, voici le résumé d'un chapitre consacré à l'état de santé et au placement institutionnel des personnes âgées; le schéma illustre les importantes inégalités qui caractérisent le placement médico-social en relation avec le revenu.

L'état de santé des personnes âgées et le placement en établissement médico-social sont en relation étroite avec l'âge et le revenu.

Parmi les rentiers AVS, 18% déclarent que leur santé est «très bonne», 45% «bonne»; mais 28% l'estiment «passable» et 9% «mauvaise».

80% des rentiers sont tout à fait indépendants, sur le plan physique; mais 6% sont vraiment dépen-

dants, dont la moitié le sont gravement. Et près de 6% sont placés en institution.

Cependant, avant septante ans, les proportions des personnes âgées dont la santé est déficiente et qui sont institutionnalisées sont faibles. En revanche, chez les vieillards de plus de 85 ans, environ 1 sur 6 a une santé déficiente; 1 sur 6 également est physiquement dépendant; et plus de 1 sur 4 — c'est beaucoup — est en institution.

Les rentiers pauvres sont plus fréquemment placés dans un établissement: 15% chez ceux dont le revenu figure dans le dixième inférieur, 1% seulement pour ceux qui sont à l'aise, situés dans le dixième supérieur. Certes, les rentiers dont les ressources sont les plus modestes sont généralement les plus âgés. Mais à tous les âges, les pauvres sont plus souvent placés en établissement médico-social.

En 1966, les prestations complémentaires, dérivées pour la première fois, ainsi qu'une amélioration des rentes AVS, ont eu un corollaire évident: une diminution sensible des admissions dans les homes et une baisse notable des demandes d'assistance publique. Une augmentation sélective des revenus des rentiers les plus démunis et un développement des services de soins et de soutien à domicile éviteraient des placements. Une telle allocation des ressources permettrait en définitive des économies, tout en correspondant à une politique plus adéquate de maintien des nombreuses personnes âgées, qui sont handicapées, dans leur cadre de vie habituel.

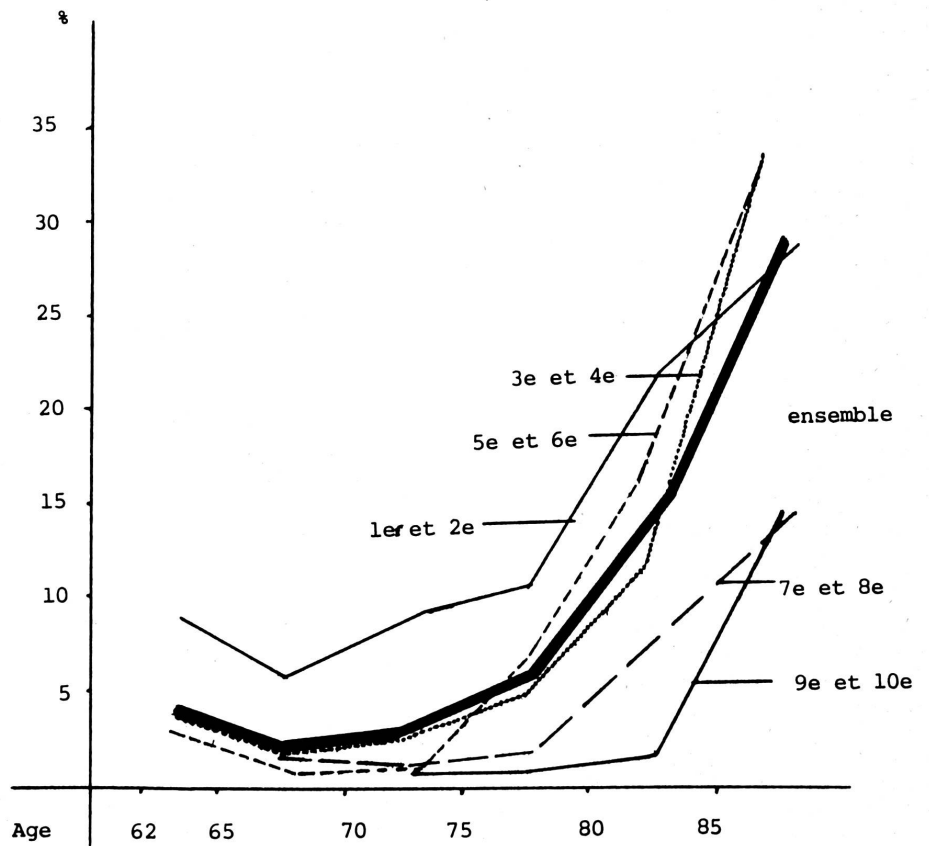
P. G.

¹ Pour mémoire: les premières alertes après la publication des thèses de Schweizer, DP 532 et 536 à 538 (fév., mars 1980); la confirmation des doutes, une année plus tard, DP 611 à 614 (oct., nov. 1981); et depuis, DP 619, 621, 624, 628 et 629 (janv.-mars 1982) notamment, de nouveaux points de repère pour une compréhension plus précise de la situation des rentiers AVS.

² Déjà signalé dans ces colonnes: travaux réunis par Pierre Gilliard, parus dans la collection Réalités sociales.

³ A paraître également à Réalités sociales (case postale 797, 1001 Lausanne).

PROPORTIONS DES PERSONNES ÂGÉES TERMINANT LEUR VIE EN INSTITUTION, PAR GROUPES D'ÂGE ET PAR CATÉGORIES DE REVENU



Les situations des rentiers sont analysées d'après les revenus, par «tranches» d'un dixième des cas considérés, appelées les déciles; des plus démunis (la «tranche» d'un dixième du bas de l'échelle) aux plus aisés (le dixième supérieur); comme on le voit les déciles sont ici groupés par deux: 1^{er} et 2^e déciles, les plus démunis, et ainsi de suite...